

# Le dispositif d'aide « écoles connectées » de l'Etat



Dans le cadre de sa politique d'aménagement numérique du territoire et compte-tenu de l'importance que revêt l'accès à Internet dans le secteur de l'enseignement, l'Etat souhaite assurer la disponibilité rapide d'une connexion Internet Haut-Débit pour chaque établissement d'enseignement ne disposant pas d'un débit suffisant (école élémentaire ou primaire ainsi que pour chaque établissement d'enseignement du secondaire - collège et lycée, qu'ils soient publics ou privés sous contrat).

Pour cela, l'Etat a décidé d'aider financièrement les établissements afin qu'ils profitent d'un accès Haut-Débit via une technologie alternative à l'ADSL.

Cette aide s'applique exclusivement sur la fourniture et l'installation du matériel de connexion. Plafonnée à 400€ TTC, elle correspond à 80% du montant total de ces coûts de raccordement. Cette prestation de raccordement sera réalisée avec le soutien du Programme d'Investissements d'Avenir dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, la Caisse des Dépôts étant le gestionnaire de cette action pour le compte de l'Etat.



**Kit Satellite Ecole,  
livré et installé**

**~~500€~~ TTC**

**Seuls 100€ TTC restent à  
charge de l'établissement  
d'enseignement <sup>(1)</sup>**

## CONDITIONS D'ATTRIBUTION

**Pour pouvoir prétendre à cette aide, toutes les conditions suivantes doivent être respectées :**

- Figurer dans la liste des établissements d'enseignement définie par l'Etat,
- Souscrire à l'une des offres de Nordnet référencées par l'Etat, (Gamme « Connect'Ecoles »),
- La mise en service des offres d'accès à Internet doit être effective avant le 30 juin 2017.

**Pour en profiter c'est très simple !**

### 1<sup>ère</sup> étape :

Contactez-nous au **3420** (appel non surtaxé) **pour vérifier votre éligibilité à l'aide financière.**

### 2<sup>ème</sup> étape :

**Souscrivez à un abonnement Internet Satellite de Nordnet référencé par l'Etat.**

Optez pour une offre Internet Satellite « **Connect'Ecoles** » et adressez à Nordnet votre bon de commande complété, daté et signé.

À l'adresse suivante :

**Nordnet - Services Inscriptions  
Libre réponse n°64198  
BP 60985 - 59510 HEM**

Nordnet s'occupe de tout pour vous, aucune démarche de votre part n'est nécessaire auprès de l'Etat. Seuls 100€ resteront à votre charge ainsi que les frais liés à l'abonnement.



Informations commerciales et abonnements :

**3420**

(appel non surtaxé)

ou sur **www.nordnet.com**

**.nordnet.**  
nos solutions Internet vous ouvrent le monde

(1) Sous réserve de répondre aux conditions définies par l'Etat.